

La statue de David de Pury

Soixante ans pour l'élévation
d'un monument

(1794 - 1855)



Séminaire *L'objet comme document*

Semestre d'automne 2020

G. Bernasconi, G. Delley et R. Bertholon

Travail remis le 11 janvier 2021

Inès Biscarel, Martin Barretta et Amélie Médebielle

Remerciements

Nous tenons, dans ce présent travail, à remercier chaleureusement d'une part, les organisateurs du séminaire *L'objet comme document*, Régis Bertholon, Géraldine Delley ainsi que Gianenrico Bernasconi, pour nous avoir octroyé un cours qui sort de l'ordinaire. Cet apprentissage nous a été précieux, instructif et original à bien des égards. S'il serait difficile de décrire ce séminaire en une phrase, nous ne pouvons que conseiller à tout étudiant ou étudiante, de la Haute-école Arc en conservation-restauration et de l'Université de Neuchâtel, de se laisser positivement surprendre par cet enseignement. Dans ce cadre, nous souhaiterions remercier tout particulièrement le prof. Bernasconi pour avoir suivi l'avancement de nos recherches et nous avoir prodigué d'excellentes pistes de réflexion qui nous ont permis d'aborder au mieux notre sujet.

Un grand merci d'autre part aux personnes qui nous ont également accompagnés dans notre entreprise de recherche documentaire. Nous pensons en premier lieu à Monsieur Girardbille, chef des archives de la ville, qui s'est tenu à notre disposition et nous a permis de consulter les documents de la ville, même parfois hors des heures d'ouverture habituelles, quand les plannings des personnes qui écrivent ce mot ici ne concordaient pas facilement.

Finalement, merci également aux archives de l'Etat pour leur accueil, la BPU pour leurs conseils ainsi que le MahN, Musée d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel, pour nous avoir fait découvrir une étrange statuette à l'effigie de celle qui repose sur la place Pury. Il est certain que nous avons encore des découvertes fascinantes qui nous attendent avec cette réplique en miniature et nous sommes très heureux de pouvoir les poursuivre avec l'accord du MahN par-delà le séminaire.

Table des matières

Introduction	4
I. Matérialité de l'objet	6
1.1 Description	6
1.2 Constat d'état	7
1.3 Valeurs culturelles	8
II. Biographie de l'élévation du monument	9
2.1 Le projet d'Aubert Parent	9
2.2 Le projet de 1844	12
2.3 L'Oeuvre de Pierre-Jean David d'Angers	12
2.4 La conception de la statue	14
III. Inscription dans son contexte urbain et politique	16
3.1 Évolution du contexte urbain (dernier quart du XVIIIème siècle - seconde moitié du XIXème siècle)	16
3.2 Élévation de la statue	18
3.3 Le conflit entre le conseil administratif et le comité de souscription	19
Conclusion	22
Bibliographie	23

Introduction

Un esclavagiste, David de Pury ?

Arcinfo, 10.6.2020

La polémique autour de David de Pury fait réfléchir la Ville de Neuchâtel

RTSInfo, 13.8.2020

Débat sur l'avenir de la statue de David de Pury

Lecourrier, 12.8.2020

Voici ci-dessus qui vous sont présentés quelques intitulés de manchette de la presse romande¹ de cet été 2020 sur un sujet brûlant : une statue de bronze, en plein centre de Neuchâtel, fait polémique ! Une polémique qui, si nous ne répondons pas de sa légitimité dans ce travail, à la vertu de nous avoir fait redécouvrir, dans le cadre du séminaire *l'objet comme document*, un monument que la population neuchâteloise ne remarquait plus vraiment jusqu'il y a peu. Volontairement tachée de peinture rouge au printemps 2020, la statue a depuis retrouvé sa propreté. L'explication d'un tel geste fut clairement exprimée par ses auteurs, pour l'heure encore anonymes : « un monument pour les résistant-es au colonialisme, pas pour les esclavagistes »². Ainsi, notre objet d'étude, qui trône au grand jour en plein centre de la place éponyme de Neuchâtel depuis 1855, détonne. Si cette statue saisit le débat public en lien avec l'enrichissement colonial du bienfaiteur de la ville, ce débat public n'est jamais un mal. Toutefois, tout objet polémique mérite un regard historique. C'est en ce sens que ce travail est élaboré.

Une statue immuable pour un personnage qui prenait souvent le large. Ainsi pourrait être, avec un trait d'humour, une drôle d'ironie lorsque l'on observe ce monument. Qui était le baron de Pury ? Bien que notre travail n'est pas ici de questionner le parcours ainsi que les succès et échecs économiques du personnage, il peut être utile d'en toucher quelques mots afin de saisir l'importance qu'il revêt pour les Neuchâtelois. Décédé en 1786 à Lisbonne, Pury

¹ A savoir : HOFER Pascal, « Un esclavagiste, David de Pury? », in *ArcInfo*, 10.06.2020. URL : <https://www.arcinfo.ch/articles/regions/canton/un-esclavagiste-david-de-pury-945390>

[Inconnu], « La polémique autour de David de Pury fait réfléchir Neuchâtel », in *RTSInfo*, 13.08.2020. URL : <https://www.rts.ch/info/regions/neuchatel/11529320-la-polemique-autour-de-david-de-pury-fait-reflechir-la-ville-de-neuchatel.html>

JEANNET Julie, « Débat sur l'avenir de la statue de Pury », in *Le Courrier*, 12.08.2020. URL : <https://lecourrier.ch/2020/08/12/debat-sur-lavenir-de-la-statue-de-pury/>

² [Inconnu], « Neuchâtel : la statue de David de Pury a été recouverte de peinture rouge », in *Le Nouvelliste*, 13.07.2020. URL : <https://www.lenouvelliste.ch/articles/suisse/neuchatel-la-statue-de-david-de-pury-a-ete-recouverte-de-peinture-rouge-955889>

(1709 - 1786) quitte jeune sa ville natale pour poursuivre une formation commerciale à Marseille. Il bâtit sa fortune grâce au commerce de diamant avec le Brésil, puis le bois précieux³. Côtayant les plus grands de la cour de Lisbonne, il n'en oublie pour autant pas Neuchâtel. Il y revient épisodiquement, mais il réserve toutefois ses plus grandes surprises au moment de sa mort. En effet, richissime homme d'affaires, il fait don de la moitié de sa fortune à la petite ville ! S'ensuit un changement d'étoffe pour Neuchâtel : changée si ce n'est bouleversée, désormais en phase avec un temps de progrès politiques, économiques et urbains, Neuchâtel prend son envol et s'érige à la hauteur d'autres villes de Suisse. Elle devient méconnaissable en seulement un demi-siècle. Les Neuchâtelois fêtent ainsi les dons de Pury et sa mémoire, demandent à ériger une statue.

Dans ce contexte, nous avons eu la chance d'effectuer des recherches en archives qui nous ont permis de découvrir les divers projets successifs afin de dresser un monument en la mémoire de David de Pury. Ce travail s'inscrit donc en trois étapes. En premier lieu, l'analyse matérielle de l'objet. Dans un second temps, la présentation des divers projets inaboutis pour l'érection d'un monument ainsi que le développement du projet définitif. Finalement, son inscription dans son contexte urbain et politique. Comme l'a indiqué le titre de ce travail, il aura fallu plus de soixante ans pour voir trôner une statue au centre-ville de Neuchâtel. Pourtant, durant nos recherches, force a été de constater les sentiments très dévoués que les Neuchâtelois du XIX^{ème} siècle portaient à la mémoire de l'enfant du pays. De ce fait, deux points questionnent. D'une part, les raisons d'une si longue attente pour honorer la mémoire du baron et citoyen, à savoir les divers projets successifs, abandonnés au fil du temps et des aléas politiques. D'autre part, la réceptivité au projet qui a finalement pris forme, en miroir au contexte politique versatile de la ville de Neuchâtel, qui voit se rencontrer, à la fin de la première moitié du XIX^{ème} siècle, royalistes et républicains, les uns fidèles à Frédéric-Guillaume IV, les autres ouverts à la démocratie.

³ CRETZAZ-STÜRZEL Elisabeth et al, « Une place et une statue », in *Passé simple, mensuel romand d'histoire et d'archéologie*, n°59, novembre 2020, p. 21.

I. Matérialité de l'objet

1.1 Description.

La statue dont il est question est une statue en bronze - un alliage de cuivre et d'étain - élevée en 1856 et posée sur un socle en marbre et granit. Le personnage représenté est David de Pury. Il fait face à la ville en costume d'époque, une plume à la main droite et dans la gauche, son testament. A gauche de la statue sont présents des décors faisant référence à la vie de De Pury. On y retrouve son activité commerciale d'importation avec l'Amérique du Sud, le sceau de la ville de Neuchâtel qui rappelle son statut de Neuchâtelois et une liste de villes par lesquelles il a étudié, voyagé ou commercé. On retrouve aussi un sceptre ailé entouré de deux serpents, un caducée, symbole du dieu Hermès et donc du commerce. Enfin sur chaque côté du socle sont inscrites les constructions majeures qu'a permis l'héritage de De Pury. Sur le socle est présente l'inscription suivante :

“ DAVID DE PURRY

Né à Neuchatel en 1709. Mort à Lisbonne
en 1786.

Il légua à sa ville natale
sa fortune acquise dans le commerce
pour que les revenue en fussent appliqués
à des oeuvres de charité
à l'instruction publique
à l'embellissement de la ville.

Ses concitoyens ont élevé ce monument à
sa mémoire”



Fig.1 : Vue sur le personnage de De Pury. ©He
Arc/UniNE, 2020.

Celle-ci permet d'informer les passants de la biographie du personnage représenté et des raisons de ce monument. L'inscription souligne indubitablement l'importance de cet homme pour la ville de Neuchâtel. Au niveau de la technique de fabrication de la statue en bronze, elle a été confiée à Edouard Quesnel. On peut penser qu'il s'agit d'une fonte à la cire perdue, une technique utilisée depuis l'Antiquité et toujours pratiquée de nos jours pour de petits et

grands formats de sculptures⁴. Cela consiste en la réalisation d'un « modèle en cire sur un noyau de terre soutenu par une armature en fer ». On crée ensuite des ouvertures pour la coulée du métal et l'échappement de la cire et des gaz. Le tout est recouvert de matériaux réfractaires et placé au four. La cire s'échappe par les ouvertures (appelées événements) et on peut dès lors couler le métal dans l'espace à présent vide⁵. La sculpture est ensuite prête pour les dernières modifications : finitions à la lime, polissage et application d'une patine, par exemple. Concernant la statue de De Pury, le socle a nécessité l'extraction de la pierre en carrière et sa taille a été façonnée à l'aide d'outils tels que burins, gouges, râpes et limes. Grâce à ces derniers, la forme du socle a été conçue par soustraction de matière⁶.

1.2 Constat d'état.

La statue en bronze présente des produits de corrosion caractéristiques du cuivre, aussi appelés patine, et ceux-ci ont été lixiviés de manière différentielle en raison des intempéries⁷. Cette lixiviation a engendré l'imprégnation des produits de corrosion dans le socle en marbre, donnant cette coloration bleutée-verte (Fig.2)⁸. Des traces de peinture blanche sont présentes sur le socle en marbre et on peut supposer que le marbre a été repeint à la suite de cette coloration (Fig3). On constate que même si la statue a été nettoyée cet été suite à un acte de vandalisme de projection de peinture rouge, il en reste toujours des traces, visibles notamment sur le vêtement du personnage. Des tags sont présents sur la partie basse du socle (Fig.4), ainsi que de nombreuses déjections de volatiles. Au niveau structurel, il n'y a pas de casse ou fissure ni de zones lacunaires. Globalement, l'œuvre est dans un bon état de conservation. Ce constat a été réalisé à la suite d'observations dont le point de vue est celui d'un observateur se situant sur la place au pied de l'œuvre. Un examen plus poussé de l'œuvre serait bénéfique afin de d'enrichir ce constat d'observations rapprochées de la statue.



Fig.2 : Vue sur la lixiviation des produits de corrosion dans le socle. ©He Arc/UniNE, 2020.



Fig.3 : Vue sur les repeints blancs du socle. ©He Arc/UniNE, 2020.



Fig.4 : Vue sur les tags présents sur la zone basse du socle. ©He Arc/UniNE, 2020.

⁴ FUGA Antonella, 2004, p.160-161.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p.153.

⁷ BOISSONNAS Valentin, cours non publié, 2018.

⁸ GUYOT Olivier, communication, 6.11.20.

1.3 Valeurs culturelles.

Les valeurs sont des outils permettant de savoir en quoi une œuvre est importante. Les valeurs les plus importantes indiquent par la suite l'orientation du projet de conservation. Par exemple, si un objet est dégradé et qu'il a une forte valeur esthétique, les traitements de conservation-restauration seront orientés de manière à restituer à nouveau cette valeur. Dans le cas de la statue de David de Pury, les valeurs attribuées suite à son étude sont décrites ci-dessous. Seules les plus importantes sont présentes. Les définitions des valeurs sont issues de l'ouvrage de Barbara Appelbaum « *Conservation treatment Methodology* » publié en 2007. Les valeurs abordées ici trouveront leur développement tout au long du travail.

- **Valeur d'association** : la statue représente David de Pury et donc est associée à cet homme.
- **Valeur historique** : la statue est associée à la période des grands travaux de réaménagement urbain de la ville de Neuchâtel et des constructions nouvelles permises par la fortune léguée par De Pury. La statue est un marqueur important dans l'histoire de la ville, elle représente la modernité et l'embellissement voulus pour la ville à l'époque de sa création et élévation.
- **Valeur commémorative** : la statue permet de commémorer cet homme, souvent décrit dans les textes comme étant le bienfaiteur de la ville. L'œuvre permet donc de ranimer le souvenir de ce personnage et de ses bonnes actions pour la ville. La valeur de commémoration montre la reconnaissance de la ville à De Pury.
- **Valeur esthétique** : la statue a été réalisée dans le but d'être observée et appréciée des passants, et également de permettre l'embellissement de la place, et par extension de la ville.
- **Valeur de recherche** : la statue permet de fournir des informations aux chercheurs, comme dans le cadre de ce séminaire par exemple. Les inscriptions sur le bronze permettent de retracer la vie de De Pury et les monuments construits grâce à son legs.
- **Valeur de rareté** : la statue est un exemplaire unique et le seul témoignage artistique du sculpteur David d'Angers en Suisse.

II. Biographie de l'élévation du monument

L'érection du monument pour David de Pury s'étale sur de nombreuses années et plusieurs projets ont été imaginés avant d'aboutir à celui que nous connaissons. L'idée de réaliser un monument en remerciement ainsi qu'à la mémoire de David de Pury semble avoir germé encore lors du vivant de ce dernier, sous l'impulsion des Quatres Ministraux. En effet, en 1784 déjà, on trouve trace d'une volonté d'élever un monument⁹. On sait également que les esquisses d'un projet ont été envoyées à Pury à Lisbonne mais qu'elles n'ont jamais été retournées et semblent perdues depuis. Nous ignorons si David de Pury a refusé le projet ou si celui-ci a été abandonné. Une seconde initiative est lancée par Aubert Parent en 1794 et, après bien des détours, aboutit à la sculpture d'un buste de David de Pury. Une troisième initiative est lancée en 1826 par un certain Frédéric Brandt¹⁰ et sur laquelle nous n'avons que peu d'informations. Ce projet semble avoir été très rapidement avorté en raison d'une mésentente entre Brandt et les Quatres Ministraux. Enfin, le projet initié en 1844 aboutit au monument tel que nous le connaissons aujourd'hui.

2.1 Le projet d'Aubert Parent.

Aubert Parent était un architecte et sculpteur d'origine française, renommé pour avoir honoré des commandes à l'intention du roi Louis XVI¹¹. Il vécut en Suisse dès 1792. Dans une lettre datée de 1804 à l'intention des Quatres Ministraux de Neuchâtel, Aubert Parent se désigne comme « architecte et sculpteur pensionnaire de sa majesté le Roi de Prusse, membre de l'académie Royale de Berlin et de l'Université de Bâle »¹². En 1794, alors résidant à Neuchâtel, il dépose de sa propre initiative un mémoire¹³ dédié à l'érection d'un monument en l'honneur de David de Pury. Ses motivations semblent être portées par l'importance de rappeler aux citoyens de Neuchâtel l'influence qu'a eu David de Pury sur la ville et, dès lors, sur la quasi nécessité de l'honorer par un monument, à défaut de pouvoir conserver sa dépouille¹⁴. En effet, Parent fait les louanges de David de Pury et explique l'importance que cette personne a eu pour le comté de Neuchâtel et les bienfaits qu'il y a à se souvenir des citoyens qui ont marqué l'Histoire. Dans son mémoire, Parent propose deux projets, qu'il décrit de manière très précise en termes de formes, de couleur et de

⁹ PORCHAT Ferdinand, « Les premiers projets de monuments David de Pury à Neuchâtel », in *Musée neuchâtelois. Organe de la société d'histoire du canton de Neuchâtel*, ann. 41, num. [non indiqué], 1904, p. 97.

¹⁰ JEANNERET Maurice, « L'érection difficile du monument Purry », in *Musée neuchâtelois. Organe de la société d'histoire du canton de Neuchâtel*, ann. 42, num. 1, 1955, p. 97.

¹¹ NAGEL Anne, « Parent, Aubert Joseph », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, 18.11.2009. URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/046702/2009-11-18/>

¹² Lettre de Aubert Parent à destination des Quatres Ministraux, 26 mars 1804. Travaux publics, Monument, David de Pury - Constructions P. N° 13 case 3, pp. 1-4. Archives communales de Neuchâtel.

¹³ Aubert Parent, Mémoire sur le projet d'un monument, p. 7, K/II/G.6/7, 1794. Archives communales de Neuchâtel.

¹⁴ *Ibid.*, p.4.

dimensions. Il donne notamment des indications sur les matériaux qu'il désirerait mettre en œuvre et en propose parfois plusieurs, laissant ainsi un choix aux Quatres Ministraux. Il prodigue en outre des estimations du prix que coûteraient les matériaux et la main-d'œuvre nécessaires à la construction du monument. Finalement, il fournit également des planches en couleur représentant des vues en plan et de face de ses deux projets.

Pour son premier projet (ill. à droite) qu'il voudrait ériger sur la place du Crêt, aujourd'hui disparue, il imagine « Un Obélisque ou Pyramide quadrangulaire élevé sur un piédestal dans le stile de celui qui sert de socle à la Colonne Trajan à Rome. Le sommet seroit terminé par un vase en forme d'Urne antique »¹⁵. Le piédestal serait décoré d'un portrait de Pury, sculpté dans du marbre ou de l'albâtre. Aubert Parent cite aussi les écritures qu'il voudrait voir figurer sur le monument, rappelant la vie et les bienfaits apportés par David de Pury.



Fig.5 : Obélisque. ©He Arc/UniNE, 2020.



Fig.6 : Pyramide tronquée.

©He Arc/UniNE, 2020.

Aubert Parent donne dans son mémoire la description d'un deuxième projet (ill. à gauche). Celui-ci, plus modeste en taille, se veut d'inspiration antique. Parent précise qu'il en a vu des ruines semblables dans la région de Rome et qu'il en a dessiné un exemplaire similaire, bien que plus petit, pour la *Villa Madama*, à Rome. Ce projet-ci serait composé d'un socle rectangulaire, plus haut que large et entouré de quatre colonnes. Sur le haut de ce socle reposerait une pyramide tronquée, surmontée d'un vase, également d'inspiration antique. Les mêmes inscriptions, ainsi que le portrait de Pury figurent sur la base du monument.

Nous ne trouvons pas trace d'avancées de ces projets durant plusieurs années en raison des événements politiques qui secouent l'Europe à cette période et impliquent notamment la France et la Prusse.

¹⁵ Aubert Parent, *Mémoire sur le projet d'un monument*, p.7, K/II/G.6/7, 1794. Archives communales de Neuchâtel.

Le contexte historique européen est à prendre en compte pour expliquer ce délai, Neuchâtel étant alors sous domination prussienne. Toutefois, datée de 1804, une lettre de Aubert Parent, adressée aux Quatres Ministraux, propose de reprendre le projet déposé en 1794. Il y explique que la période s'y prête mieux et leur demande donc de revoir le mémoire déposé dix ans auparavant : « j'avoue que ce fut dans des temps et des circonstances critiques, où les fléaux de la guerre environnoit ce Comté. Mais puisque la tranquillité est assurée et le pays à l'abri [...] ne serait-ce pas le moment de reprendre cette idée »¹⁶.

Il semble que la demande ait été entendue et approuvée par les Quatres Ministraux qui choisissent le second projet proposé par Parent puisque nous trouvons, daté de la même année, un « devis en forme d'accord proposé au noble et Vertueux Conseil de la Ville de Neuchâtel, pour l'exécution du Monument selon le plan N°2 »¹⁷. Aubert Parent décrit une nouvelle fois son projet dans son devis ainsi que les matériaux nécessaires et le salaire qu'il demande. Cependant, il semble que Parent soit alors victime de la concurrence, deux Neuchâtelois ayant aussi proposé un projet de monument à la mémoire de David Pury¹⁸. Sans que l'on ne sache exactement pourquoi, les Quatres Ministraux et le Conseil Général décident d'abandonner le projet d'ériger un monument. Aubert Parent, décidé à retourner chez lui à Berlin, demande dans une lettre rédigée la veille de son départ, des honoraires pour les devis et projets exécutés jusqu'ici. Il demande également un certificat de bonne conduite lors de son séjour en ville de Neuchâtel¹⁹.

Les Quatres Ministraux se tournent alors vers un projet plus modeste (ill. à droite), censé être établi à l'intérieur de l'Hôtel de Ville, considérant qu'« il n'y a point de place plus convenable à ériger un monument de notre reconnaissance que dans l'Hôtel de Ville même »²⁰. Un appel d'offres est lancé et remporté par... Aubert Parent. Il est convenu de tailler un buste en marbre de carrare, posé sur un dé de marbre noir et destiné à être placé dans une niche



Fig.7 : Portrait . ©He Arc/UniNE, 2020.

¹⁶ Lettre de Aubert Parent à destination des Quatres Ministraux, 26 mars 1804. Travaux publics, Monument, David de Pury - Constructions P. N° 13 case 3, p. 2. Archives communales de Neuchâtel.

¹⁷ Aubert Parent, devis en forme d'accord, 1804. Travaux publics, Monument, David de Pury - Constructions P. N° 13 case 3, p. 6. Archives communales de Neuchâtel.

¹⁸ PORCHAT Ferdinand, « Les premiers projets de monuments David de Pury à Neuchâtel », in *Musée neuchâtelois. Organe de la société d'histoire du canton de Neuchâtel*, ann. 41, num. [non indiqué], 1904, p. 97.

¹⁹ Lettre de Aubert Parent à destination des Quatres Ministraux, 22 septembre 1804. Travaux publics, Monument, David de Pury - Constructions P. N° 13 case 3, p. 13. Archives communales de Neuchâtel.

²⁰ PORCHAT Ferdinand, « Les premiers projets de monuments David de Pury à Neuchâtel », in *Musée neuchâtelois. Organe de la société d'histoire du canton de Neuchâtel*, ann. 41, num. [non indiqué], 1904, p. 101.

dans le péristyle de l'Hôtel de Ville²¹. Parent utilisera comme modèle la peinture de Thomas Hickey, encore présente actuellement à l'Hôtel de Ville, pour représenter David de Pury.

Ce buste (ill. à droite) a été inauguré en 1805, mais sans doute de manière relativement discrète puisque l'on trouve peu de traces de cet événement aujourd'hui. En effet, nous ne savons pas s'il y a eu une quelconque fête commémorative à l'occasion de la mise en place de cette œuvre. L'objet est toujours présent dans le péristyle à l'heure actuelle. Il n'a pas subi de modification depuis. En revanche, les peintures qui ornaient le fond de la niche ainsi que la grille qui l'entourait ont été ôtées.



Fig.8 : Buste. ©Neuchâtelville, 2020.

2.2 Le projet de 1844.

L'idée d'ériger un monument pour David de Pury est implantée depuis un certain temps lorsque le projet est relancé en 1844. On ne trouve pas de trace de débats pour savoir à quelle personnalité la ville de Neuchâtel souhaite rendre hommage. Le choix porté sur Pury semble aller de soi. Un comité d'organisation du projet est dès lors mis en place, avec comme président Monsieur Henri-Frédéric de Meuron-Terrisse, dernier banneret de Neuchâtel. La population neuchâteloise apprend, par l'intermédiaire du *Constitutionnel Neuchâtelois*²² (le journal local) que le projet de monument prend forme et que le président du comité a lancé les démarches pour réunir les acteurs compétents : « M. le banneret nous annonça que, par l'entremise de M. Jules Chatoney [...] des démarches préliminaires avaient été faites à Paris, auprès des personnes de l'art [...]. M. Chatoney nous promettait pour cette entreprise la coopération du célèbre sculpteur David d'Angers et de M. Achille Leclerc²³, l'un des quatre inspecteurs généraux des monuments de France »²⁴.

²¹ Accord entre les Quatres Ministraux et Aubert Parent, 9 novembre 1804. Travaux publics, Monument, David de Pury - Constructions P. N° 13 case 3, p. 22. Archives communales de Neuchâtel.

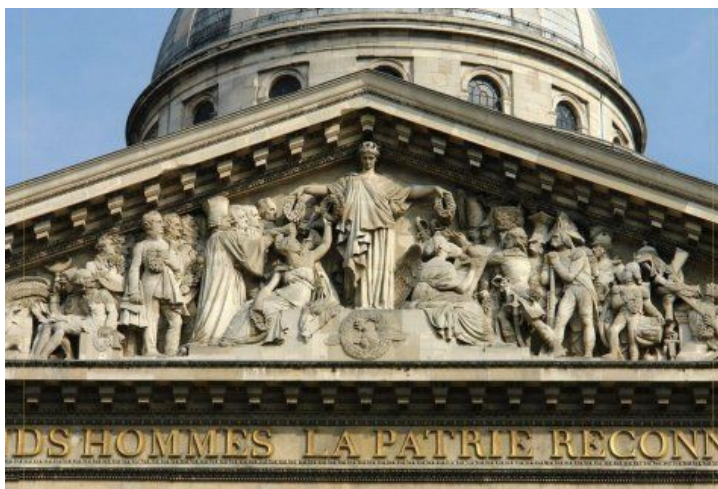
²² Constitutionnel Neuchâtelois, La Gazette de Neuchâtel et de Valangin, n° du 16 mai 1844. Travaux publics, Monument, David de Pury - Correspondance et pièce diverses, p.38. Archives communales de Neuchâtel.

²³ On trouve ce patronyme orthographié *Leclerc* ou encore *Leclère* dans les documents d'époque.

²⁴ Constitutionnel Neuchâtelois, La Gazette de Neuchâtel et de Valangin, n° du 16 mai 1844. Travaux publics, Monument, David de Pury - Correspondance et pièce diverses, p.38. Archives communales de Neuchâtel.

2.3 L'Oeuvre de Pierre-Jean David d'Angers.

Le sculpteur français de l'actuel monument fut minutieusement choisi²⁵. Pierre-Jean David d'Angers a en effet à son actif une très belle carrière d'artiste. Si ses multiples talents sont incontestables, il a surtout la vertu d'avoir taillé plus de trente statues en pied et cent dix bustes à l'effigie de personnages illustres²⁶. Bien que ses débuts ne soient pas particulièrement encouragés par son père, d'Angers parvient à se tailler une réputation mondiale. Grand Prix de Rome en 1811, d'ambitieux projets décollent.



D'Angers s'illustre notamment par de remarquables frontons, dont le plus connu est le fronton du Panthéon à Paris (ill. à gauche). Cette merveille architecturale révèle des éléments pertinents pour comprendre notre statue dans sa symbolique. En effet, ce bas-relief très élaboré que vous percevez n'est pas un ensemble sculptural religieux.

Fig.9 : Bas-relief du Panthéon. ©paris1900.lartnouveau, 2020.

Symbolisant au contraire la République en son centre, celle-ci protège à sa droite d'éminents savants, écrivains, artistes et philosophes et à sa gauche de grands défenseurs de l'Etat. Cette allégorie magnifie la Liberté, les Sciences et l'Histoire²⁷ par ces hommes qui ont fait celle de France. Dans ce contexte, David d'Angers fait œuvre d'une position intellectuelle certaine en faveur des entreprises constructrices de sociétés et d'hommes tournés vers la modernité.

²⁵ JEANNERET Maurice, « L'érection difficile du monument Purry », in *Musée neuchâtelois. Organe de la société d'histoire du canton de Neuchâtel*, ann. 42, num. 1, 1955, pp. 99.

²⁶ Notes d'analyse de la Galerie David d'Angers, à Angers. URL : <https://www.patrimoine-histoire.fr/Patrimoine/Angers/Galerie-David-d-Angers.htm>

²⁷ Notes d'analyse de Nella Buscot, artiste-sculpteur. URL : <http://www.nella-buscot.com/qgmots.php?lng=0>

Un autre projet, précédant celui de ci-dessus, voit le jour avec la commande d'une statue par Louis XVIII en 1816, la statue du *Grand Condé* (ill. à droite), pour orner un pont qui se nommait alors *Le pont Louis XVI*. Le Grand Condé, ou de son vrai titre, prince Louis II de Bourbon-Condé, fut un homme jouissant d'un prestige remarquable tiré de batailles gagnées.

Cet élément allait forger la « marque de fabrique » du sculpteur dans ses choix de sujets : des hommes d'importance qui excellent dans l'exercice de vertus, que ce soit le courage, le génie, la piété²⁸. En effet, outre les carrières, David d'Angers fréquente aussi les salons et les plus grands artistes de son temps. Il compte notamment Victor Hugo pour l'un de ses plus fervents admirateurs. Ce dernier lui offre d'ailleurs plusieurs vers dans *Les Feuilles d'Automne* dans lesquels l'écrivain assure à D'Angers que le talent de ce dernier est tel qu'il aurait pu sculpter le mont Atlas pour Alexandre. Nous pouvons dès lors apprécier que cet illustre homme des Arts ait fourni une statue à Neuchâtel, bien que l'on puisse se demander à juste titre par quelle faveur il a accepté un projet pour une si petite ville. Mais si d'une part, « Aux grands hommes la patrie reconnaissante », que nous trouvons écrit en contrebas du fronton du Panthéon, semble bien être le descriptif qu'ont offert les autorités neuchâteloises à d'Angers pour le convaincre d'accepter le projet d'érection en l'honneur de David de Pury :

« Veuillez aussi, mon cher ami, réitérer à M. le Président l'assurance du soin que j'apporterai à mon travail pour répondre le plus dignement possible à la confiance dont m'a honoré la commission et à la dignité du sujet qu'elle a bien voulu m'appeler à représenter. »²⁹

D'autre part, le mentionne-t-il d'ailleurs lui-même : « [i]l n'a encore rien fait en Suisse et [...] il est flatté de l'idée que son nom y sera gravé pour toujours »³⁰.



Fig.10. Grand-Condé. ©Galerie

²⁸ Notes d'analyse de la Galerie David d'Angers, à Angers. URL :

<https://www.patrimoine-histoire.fr/Patrimoine/Angers/Angers-Galerie-David-d-Angers.htm>

²⁹ Lettre de David d'Angers à destination de Leclerc, 29.05.1849. Travaux publics, Monument, David de Pury - Correspondance et pièces diverses. Archives communales de Neuchâtel.

³⁰ JEANNERET Maurice, « L'érection difficile du monument Purry », in *Musée neuchâtelois. Organe de la société d'histoire du canton de Neuchâtel*, ann. 42, num. 1, 1955, pp. 99.

2.4 La conception de la statue.

L'ensemble du projet est confié à Achilles Leclerc, architecte français, inspecteur des monuments de France. C'est lui qui est chargé, non seulement de trouver l'emplacement de la future statue de David de Pury mais aussi d'orchestrer sa construction. Il s'occupa également de l'agencement de la place qui allait l'accueillir qu'il conçût comme une espèce d'écrin tout autour de la statue. Il semblerait que la place soit une libre interprétation de celle de la Concorde à Paris.

Pour concevoir la statue, il semble que David d'Angers se soit inspiré du tableau du peintre Hickey, exposé à l'Hôtel de Ville et dont il a reçu une copie. Il s'inspire également du buste en marbre sculpté par Aubert Parent quarante ans plus tôt. Il semble que David d'Angers ait dû réclamer plusieurs fois pour obtenir des copies de ces modèles. Une lettre de Leclerc, adressée à Chatonay, décrit le projet de David d'Angers. L'artiste veut donner à son sujet une attitude calme. On y lit aussi les descriptions des différents attributs qui figureront aux côtés de David de Pury, le coffre sur lequel il s'appuie ainsi que le testament qu'il tient dans sa main. Dans cette même lettre, il est fait mention de quatre bas-reliefs en bronze qui devront orner les faces du socle de granite ainsi que des inscriptions et décorations qu'ils devront accueillir³¹. Avec cette même lettre est jointe une planche peinte en couleur et montrant à quoi ressemblera le projet terminé.



Fig.11 : Statue. ©He Arc/UniNE, 2020.

Le sujet sera confectionné en bronze, debout sur un piédestal de marbre blanc qui reposera sur un socle de granit (ill. à gauche). Les bas-reliefs ne seront jamais fondus ni posés, sans que l'on ne sache exactement pourquoi. Il est possible que la réalisation ait finalement été trop coûteuse ou qu'elle ait été simplement abandonnée par les organisateurs du projet.

L'ensemble de la fabrication de la statue se fait à Paris et David d'Angers la termine en 1848. Il en informe de Meuron-Terrisse par courrier et l'informe également qu'il a chargé le fondeur Quesnel (également parisien) de commencer son travail³². Il mentionne en outre les bas-reliefs de bronze censés orner le socle de granit et pour lesquels il avait soumis des dessins mais dont il n'a

³¹ Lettre de Leclerc à Chatonay, 27 juin 1846. Travaux publics, Monument, David de Pury - Correspondance et pièces diverses. Archives communales de Neuchâtel.

³² Lettre de David d'Angers à destination de Frédéric de Meuron-Terrisse, 2 septembre 1848. Travaux Publics, Monument, David de Pury - Correspondance et pièces diverses, p. 75. Archives communales de Neuchâtel.

jamais reçu de nouvelles. Le fondeur Quesnel achève son travail en 1849 et les bons destinés au transport des caisses de marbres de la statue entre Paris et Neuchâtel sont datés du 16 novembre 1849³³.

Enfin, cinq ans après le début du projet, le travail de David d'Angers est achevé et la statue a gagné Neuchâtel. Cependant en 1849 la place devant accueillir l'œuvre n'est pas encore terminée de même que le socle de granite devant la recevoir. La statue et les caisses de marbre sont donc entreposées dans l'Hôtel de Ville en attendant que tout soit prêt. Elles y resteront durant... six ans. Si l'ensemble de la statue a été fabriqué en France, le granit constituant le futur socle est extrait en Suisse, dans une carrière au bord du lac de Thoune. Ce bloc de pierre est convoyé par voie fluviale jusqu'à Neuchâtel où il sera déposé directement à son emplacement définitif, mis en oeuvre sur place il ne sera cependant achevé qu'en 1851³⁴. Une cabane sera construite autour de lui pour le protéger d'éventuelles dégradations. La grille qui entourait le monument jusqu'en 1946 ne sera fondue que quelques semaines avant l'élévation de la statue.

³³ Bons de transports, 16 novembre 1849. Travaux Publics, Monument, David de Pury - Correspondance et pièces diverses, pp. 85-95. Archives communales de Neuchâtel.

³⁴ JEANNERET Maurice, « L'érection difficile du monument Pury », in *Musée neuchâtelois. Organe de la société d'histoire du canton de Neuchâtel*, ann. 42, num. 1, 1955, p. 146.

III. Inscription dans son contexte urbain et politique

3.1 Évolution du contexte urbain (dernier quart du XVIIIème siècle - seconde moitié du XIXème siècle).

L'implantation de la statue s'inscrit dans le développement urbain de la ville, qui est en grande mutation depuis le dernier quart du XVIIIème siècle suite à une volonté locale, d'une part de valoriser la puissance de Neuchâtel régionalement, et d'autre part de prendre un peu d'indépendance face au pouvoir prussien. Si, avant cela (ill. à droite), on constate une extension de la ville par l'abattement des murailles, Neuchâtel prend véritablement de l'ampleur à partir de 1786. En effet, David Purry devait avoir conscience de ce besoin de modernité, en témoigne son leg spécifique pour l'aménagement urbanistique du bourg inscrit dans son testament.



Fig.12 : Plan de la ville. ©SHAN, 2020.

Ces grands travaux pour une ville qui, à la fin du XVIIIème siècle, dénombrait environ 4'000 âmes, permettent de voir se construire des bâtisses imposantes dans un style monumental néo-classique, par exemple le nouvel Hôtel de Ville (1783)³⁵, le collège latin ou encore l'hôpital (1790), ce dernier grâce au leg de Purry. L'ironie voulant que, si David Purry est devenu Baron David de Pury à la faveur du prince prussien Frédéric II, l'hôpital construit quelques années après sa mort se voulait, pour les autorités, marqueur d'une certaine mise à distance de la domination princière qu'exerce la maison des Hohenzollern sur la ville de Neuchâtel³⁶ depuis 1707.

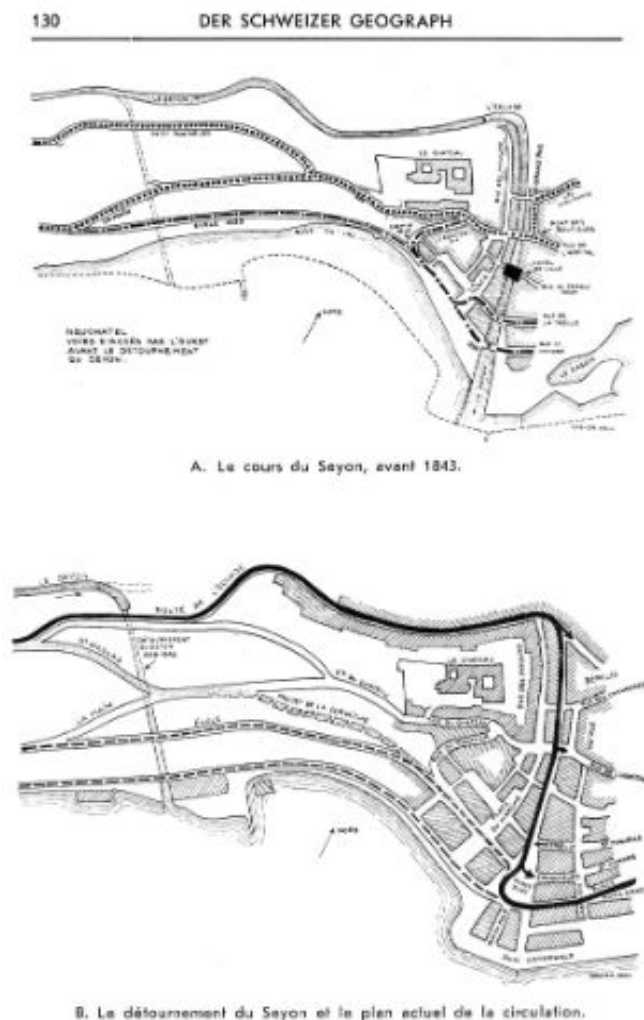
Mais le point essentiel de ce réaménagement est le détournement du Seyon et, de manière subséquente, la destruction des quatre ponts de la ville ainsi que de l'ancien Hôtel-de-Ville³⁷. Ce qui en est la cause : les nombreux débordements de son lit dont un qui est particulièrement dévastateur en 1750. Si avant cela les déchets étaient jetés dans le Seyon, ce qui implique que ses alentours étaient impropres et que les lieux de vie étaient plutôt

³⁵ SHAN - Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imagesdupatrimoine.ch/notice/article/un-nouvel-hotel-de-ville-pour-neuchatel.html>

³⁶ SHAN - Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imagesdupatrimoine.ch/notice/article/un-nouvel-hotel-de-ville-pour-neuchatel.html>

³⁷ JAUN René, « Deux problèmes d'urbanisme que le détournement du Seyon pose à la ville de Neuchâtel », in Le géographe suisse, vol. 20, num. 5, 1943, p. 127.

turnés à l'inverse de la rivière à l'intérieur des rues de la rive gauche, le détournement du la rivière permet d'offrir à la ville, en parallèle à la création d'égouts souterrains depuis quelques dizaines d'années, une meilleure salubrité en phase avec un accroissement de la population et de nouvelles perceptions de l'hygiène³⁸.



A la suite de cela, la création de la rue du Seyon ainsi que son aménagement sont la deuxième étape du processus (ill. à gauche). L'aménagement de la rue vient créer non seulement des axes, mais aussi des lieux de rencontre. L'urbanisme prend toutefois du temps à se mettre en place. En effet, la rivière traverse Neuchâtel jusqu'en 1843³⁹, année du début des travaux de dérivation qui s'achèvent en 1845. Nous remarquons que c'est à cette même période que le projet de l'érection d'une statue reprend de la vigueur parmi les autorités. L'aménagement de la rue dure plus de 25 ans⁴⁰ et se parachève avec sa connexion à la rue de l'Écluse vers 1860. Ceci permet le développement du trafic urbain de la ville et garantit des connexions plus aisées avec les nouveaux chemins de fer⁴¹ qui apparaissent vers 1859 à Neuchâtel, d'abord avec Colombier, puis en direction de Berne et La Chaux-de-Fonds. La rue du Seyon permet ainsi le déploiement d'un centre urbain, en phase avec une époque d'expansion ferroviaire suisse.

Fig.13 : Routes. ©Legéographesuisse, 2020.

³⁸ SHAN - Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imagesdupatrimoine.ch/notice/article/le-seyon-un-egout-a-ciel-ouvert.html>

³⁹ JAUN René, « Deux problèmes d'urbanisme que le détournement du Seyon pose à la ville de Neuchâtel », in *Le géographe suisse*, vol. 20, num. 5, 1943, p. 126.

⁴⁰ PIGUET Claire, « 1858 : une année faste pour les sociétés immobilières en ville de Neuchâtel », in *Études de lettres*, vol. 4, 2010, p. 157.

⁴¹ JAUN René, « Deux problèmes d'urbanisme que le détournement du Seyon pose à la ville de Neuchâtel », in *Le géographe suisse*, vol. 20, num. 5, 1943, p. 129.

Dans ce contexte, le monument est le fruit d'un ensemble de conjectures et de divers projets successifs, bien que le choix final de l'implantation s'explique plus aisément en regard des éléments qui viennent d'être évoqués. En effet, si on avait envisagé puis fait installer un buste de statue à l'Hôtel de Ville pour remercier le riche bienfaiteur en 1805, les nouveaux développements de la première moitié du XIX^{ème} siècle semblent corroborer la volonté d'une rue urbaine moderne pour l'emplacement du monument, avec comme point de finalité la statue de Pury au milieu d'une place (ill. à droite), qui, grâce à ses dons, révèle l'ampleur que peut désormais prendre la ville de Neuchâtel dans le tissu romand.

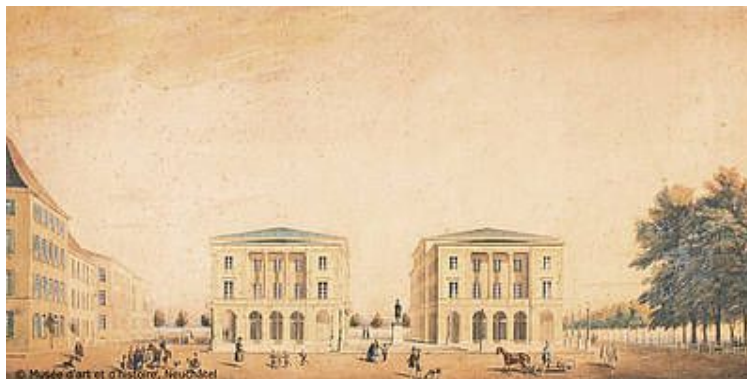


Fig.14 : place de la statue. ©SHAN, 2020.

3.2 Élévation de la statue.

Comme précédemment mentionné, il faudra presque six ans pour parvenir à l'élévation de la statue. En partie car il est en même temps question de la mise en place... de la place. L'embellissement de la rue du Seyon ainsi que l'aménagement du bord du lac sont encore en cours. Nous voyons apparaître en ce temps des projets de constructions de bâtiments, à la faveur des autorités qui souhaitent vivifier une économie qui ne parvient plus à retrouver son essor⁴², notamment sur les terrains autour de la place Pury. En outre, l'attente de l'achat de ces terrains qui sont encore laissés vagues ou peu construits crée divers retards⁴³. Finalement, le remblaiement du bord du lac n'est pas encore aux normes. Parallèlement, il semblerait que la Municipalité de la ville ne parvient que difficilement à toucher des sommes suffisamment confortables de l'héritage de Pury, qui assure surtout le bien-être des Bourgeois de Neuchâtel jusqu'en 1861, date à laquelle un accord est signé⁴⁴. La Municipalité compense cette situation en octroyant des concessions à des privés ainsi qu'en faisant des emprunts. Dans l'attente, la statue reste dans un des caveaux de l'Hôtel de Ville et son socle repose sur un terrain défraîchi vers la rue du Môle qui jouxte la place Pury. Le déplacement et l'assemblage de la statue auront finalement lieu le mois de juillet 1855.

⁴² PIGUET Claire, « 1858 : une année faste pour les sociétés immobilières en ville de Neuchâtel », in *Études de lettres*, vol. 4, 2010, p. 175.

⁴³ Correspondance échangée entre le conseil administratif de la bourgeoisie de Neuchâtel et le comité du monument, 19.10.1854. Travaux publics, Monument, David de Pury - Correspondance et pièces diverses, p. 6. Archives communales de Neuchâtel.

⁴⁴ PIGUET Claire, « 1858 : une année faste pour les sociétés immobilières en ville de Neuchâtel », in *Études de lettres*, vol. 4, 2010, p. 177.

3.3 Le conflit entre le Conseil administratif et le Comité de souscription.

Nous avons donc perçu durant plus de soixante ans l'élaboration difficile et prolongée d'un projet avec comme point de finalité sa mise en place publique, fêtée le 6 juillet 1855, jour des Promotions et cent ans après la dernière visite de Pury à sa ville natale. L'architecte Achille Leclère est mort depuis peu de temps, et il semble que le sculpteur David d'Angers n'ait pas été convié à l'inauguration du monument. De plus, nous pouvons rencontrer diverses lettres qui mentionnent un contentieux entre les acteurs de l'érection de la statue, à savoir d'un côté le Conseil administratif, et de l'autre le Comité de souscription. En fait, ce contentieux témoigne de la difficile gestion de la mise en place du monument. Cette affaire se termine par la reddition des médailles commémoratives de l'inauguration offertes par le Conseil au Comité :

« J'ignore ce que feront mes collègues en retour de cette marque des sentiments du Conseil à notre égard mais en ce qui me concerne personnellement, je suis trop profondément affligé de tout ce qui s'est passé à l'occasion de l'inauguration du monument pour pouvoir en accepter un signe commémoratif. »⁴⁵

C'est, à première vue, une affaire de distribution du pouvoir décisionnel sur la statue qui semble être à l'origine de cette montée des tensions. Bien que les sujets de discorde vont jusqu'à la question de la grille qui entoure la statue, ils englobent l'urbanisation même de la place, encore en cours et qui pose donc problème. Dans l'année qui précède la mise en place de la statue, le comité de souscription réproche l'idée d'installer la statue trop tôt, considérant que la place n'est pas suffisamment aménagée pour garantir son bon maintien et les honneurs qui devraient être dûs à la mémoire de Pury :

« le comité craint qu'en cédant à l'entraînement et en écoutant exclusivement le désir de jouir, au lieu d'honorer la mémoire du bienfaiteur de la bourgeoisie, on ne se donne l'air d'avoir relégué ou placé sa statue, uniquement parce qu'il fallait bien la mettre une fois au grand jour. »⁴⁶

Une autre lettre du conseil administratif, notamment, rappelle le comité de souscription à l'ordre en invoquant la raison que l'édilité des monuments est du ressort seul des services publics⁴⁷. Pour la petite anecdote, le conseil administratif peu à peu excédé fait un tour de force quelque temps avant le jour des Promotions, en plaçant un garde de jour et deux gardes de nuit devant le baraquement qui recouvre la statue. Cet événement provoque en retour l'ire du comité de souscription, qui saisit le juge pour tenter d'empêcher les travaux

⁴⁵ Lettre de Maximilien de Meuron à destination d'Eugène Favre, secrétaire du conseil administratif, 20 juillet 1855. Fonds AEN MEURON MAXIMILIEN DE -39/04. Archives d'Etat de Neuchâtel.

⁴⁶ Correspondance échangée entre le conseil administratif de la bourgeoisie de Neuchâtel et le comité du monument, 19.10.1854. Travaux publics, Monument, David de Pury - Correspondance et pièces diverses, pp. 11 - 12. Archives communales de Neuchâtel.

⁴⁷ Lettre d'Eugène Favre, secrétaire du conseil administratif, à destination de Henri-Frédéric de Meuron-Terrisse, président de l'ancien comité, 16 juin 1855. Travaux publics, Monument, David de Pury - Correspondance et pièces diverses. Archives communales de Neuchâtel.

de déplacement⁴⁸. Cette échauffourée et l'implication du comité de souscription par delà ses prérogatives sont des faits marquants qui questionnent. Ils questionnent mais trouvent certains éléments explicatifs dans le contexte politique de l'époque. Nous l'avions mentionné en introduction, le cheminement politique de la ville de Neuchâtel durant ces années de projet d'un monument est mouvementé. Une des inscriptions en contrebas de l'actuelle statue le démontre. En effet, il n'est pas fait mention de son titre de noblesse. La statue est érigée à l'homme et au bienfaiteur, non au Baron. Que dénote cet oubli ?

L'année charnière de 1848 enterre l'Ancien Régime (ill. à droite). Les retards accusés pour l'élévation du monument peuvent s'expliquer en partie par les événements qui ont modifié le paysage politique tant au niveau local que global. En effet, le 1er mars 1848 a lieu la Révolution Neuchâteloise, la seule révolution parmi les révolutions de 1848 en Europe qui perdurera jusqu'à nos jours⁴⁹. Une partie de la population de l'actuel canton de Neuchâtel se soulève contre le roi de

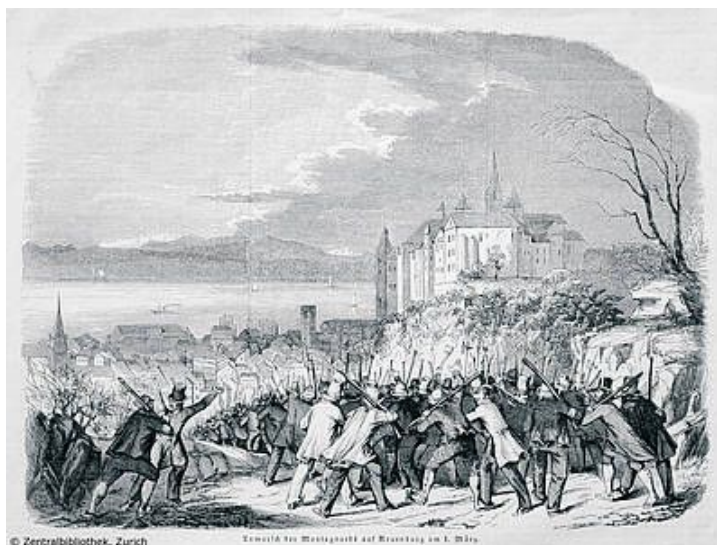


Fig.15 : révolution neuchâteloise. ©SHAN, 2020.

Prusse alors au pouvoir, et prend le château de Neuchâtel par les armes. C'est la fin de la sujétion et la naissance de la république. Ce changement de paradigme va profondément bouleverser les habitudes politiques alors en place et les pouvoirs sont de fait redistribués. Les premiers temps de la république neuchâteloise voient ainsi l'apparition de nouveaux organes de pouvoir :

« C'est aux nouvelles autorités de la ville de Neuchâtel, soit au Conseil administratif, que doit s'adresser le président de la commission du monument Purry pour obtenir l'argent dû ou à devoir au fondeur de la statue. Meuron-Terrisse le fait par lettre du 23 octobre 1848, mais le Conseil décide qu'avant de satisfaire à sa requête, il lui demanderait « le détail des inscriptions qui doivent figurer sur ledit monument » [...] De quoi se mêlent ces usurpateurs de fonctions ? Meuron-Terrisse ne daigne pas répondre au Conseil administratif. »⁵⁰

⁴⁸ JEANNERET Maurice, « L'érection difficile du monument Purry », in *Musée neuchâtelois. Organe de la société d'histoire du canton de Neuchâtel*, ann. 42, num. 1, 1955, p. 150.

⁴⁹ BARRELET Jean-Marc, « Neuchâtel (Canton). Les fondements de la République », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, 30.05.2017, p. 35.

⁵⁰ JEANNERET Maurice, « L'érection difficile du monument Purry », in *Musée neuchâtelois. Organe de la société d'histoire du canton de Neuchâtel*, ann. 42, num. 1, 1955, p. 110.

Nous savons notamment que de Meuron-Terrisse, président du comité d'érection de la statue et fervent royaliste, participe en 1856, soit une année après l'érection de la statue, à la fameuse « affaire de Neuchâtel », à savoir la tentative de contre-révolution monarchiste qui implique en réaction une montée des boucliers entre la Prusse et la Confédération suisse. Signalons à cet effet un élément. Si le comité de souscription⁵¹ est composé de Maximilien de Meuron, Armand-Frédéric de Perregaux, Frédéric Henri Alphonse de Sandoz-Morel, Louis Châtelain⁵², J.-F. d'Ostervald, Alphonse de Pury-Muralt, Petitpierre-Meuron, Chatenay-Johanny et Adolphe Jeanrenaud⁵³, nous ne connaissons l'opinion du comité que par la main de son président, à savoir de Meuron-Terrisse. Il est toutefois connu qu'Armand-Frédéric Perregaux, conseiller d'Etat, semble lui aussi avoir été un fervent royaliste⁵⁴. Quant aux autres, dont la plupart possèdent une entrée dans « *Biographies neuchâteloises* », au-delà du fait qu'ils portent presque tous un nom à particule, nous n'en savons pas plus en l'état et de manière certaine sur leurs opinions politiques. Nous ne pouvons donc pas affirmer que le comité de souscription était composé dans sa quasi-totalité de royalistes nostalgiques de l'Ancien Régime, bien que cela semble y tendre. A tout le moins semble-t-il clair que parmi le Conseil administratif, nous trouvons des républicains convaincus dont nous en connaissons un dans la correspondance, Louis-Eugène Favre⁵⁵, qui prend régulièrement la plume pour répondre aux lettres de Meuron-Terrisse en vertu de sa fonction de secrétaire du conseil administratif,

En définitive, nous constatons une tentative d'appropriation et de mainmise des deux parties sur la figure de David de Pury, le généreux bienfaiteur, plus de septante ans après sa mort. Par le biais du Comité de souscription, l'occasion de témoigner de l'hégémonie de certains de ses membres sur la vie politique de Neuchâtel. Pour le Conseil administratif, le besoin d'asseoir son autorité face à certaines vieilles familles neuchâteloises. Mais ces sentiments très forts créent donc un conflit là où on ne l'attend pas, c'est-à-dire une statue qui entre malgré elle en conflit avec la place que David de Pury a pu permettre de voir le jour.

⁵¹ Cf. La liste en corps de texte qui suit. Constitutionnel Neuchâtelois, La Gazette de Neuchâtel et de Valangin, n° du 31 août 1844. Travaux publics, Monument, David de Pury - Correspondance et pièce diverses, Annexe A. Archives communales de Neuchâtel.

⁵² Architecte qui a fait ses classes à Paris, notamment sous l'égide d'Achille Leclère. « CHATELAIN, Louis (1805-1885) ». BiograNE (Biographies neuchâteloises) 2 (C-E).

⁵³ Constitutionnel Neuchâtelois, La Gazette de Neuchâtel et de Valangin, n° du 31 août 1844. Travaux publics, Monument, David de Pury - Correspondance et pièce diverses, Annexe A. Archives communales de Neuchâtel.

⁵⁴ « PERREGAUX, Armand Frédéric (de) (1790-1873) ». BiograNE (Biographies neuchâteloises) 6 (S-Z).

⁵⁵ « FAVRE, Louis-Eugène (1816-1861) ». BiograNE (Biographies neuchâteloises) 1 (F-H).

Conclusion

Une étrange statuette.

Le monument dédié à David de Pury est maintenant érigé depuis plus d'un siècle et demi, mais il continue de faire débat, pour des questions différentes d'alors, et soulève de nombreuses questions. Nous avons eu l'occasion d'observer au Musée d'Histoire de Neuchâtel, un modèle réduit représentant fidèlement la statue. Fabriqué en bois peint pour la reproduction du personnage et du piédestal, et en tôle peinte pour le socle. D'une hauteur de 65 cm pour 36 cm de largeur, non datée, on peut estimer qu'elle date de la fin du



Fig.16 : Modèle réduit
de la statue. ©MCAHN, 2020.

XIX^{ème} siècle ou du début du XX^{ème}.

La fiche d'inventaire de l'objet précise que le socle doit pouvoir s'ouvrir à l'aide de charnières et qu'il contiendrait un couteau, des bougies ainsi qu'une sorte de petit autel. Nous n'avons pas réussi à ouvrir l'artefact qui demanderait à être démonté pour accéder à son contenu. Cependant ces objets, dissimulés au sein de la réplique de la statue amènent à de nombreuses interrogations. S'agit-il d'un rituel propre à une société discrète ? David de Pury était-il franc-maçon ? Ou est-ce qu'un culte à ce personnage s'est créé après sa mort ? Cet objet d'apparence banale soulève des aspects de la vie de David de Pury ainsi que du rapport que la population entretenait avec lui ou son image qui ne sont pas abordés dans les documents d'archives que nous avons pu étudier, ouvrant des chemins de recherches et de réflexions intéressants.

En conclusion de ce travail, nous avons abordé les différentes étapes de l'élévation de la statue et de son importance dans l'histoire de la ville de Neuchâtel. Étudier cette période historique nous a permis de comprendre les relations entre les acteurs gravitant autour de cette statue. Les tribulations du passé apportent un éclairage important aux débats d'aujourd'hui que concentre la statue. Il est également intéressant de constater que si l'actuel Place Pury avait été pensée comme une sorte d'écrin autour de la statue, il n'en est plus de même aujourd'hui. Les divers arrangements de la place au fil du temps ont relégué ce monument au second plan. On passe devant mais on ne le remarque plus, ou presque. Ce qui soulève encore davantage de questionnement quant à la place que l'on veut accorder ou non à des monuments commémoratifs dans l'espace urbain aujourd'hui et de quoi ou qui est-ce que l'on veut se souvenir.

Bibliographie

Sources primaires

Archives communales :

Aubert Parent, Mémoire sur le projet d'un monument, K/II/G.6/7, 1794.
Finances, fonds Pury, copie du testament de Monsieur David de Pury. E. 222.02.02. 002.
Manuel du conseil général, n° 36, 1838 - 1847.
Mémoire sur un projet de monument (Aubert Parent), 1794.
Messager Boiteux, almanach historique, 1846 - 1856.
Plumitif du conseil administratif, 27 avril 1853 - 19 février 1855.
Plumitif du conseil administratif, 21 février 1855 - 20 avril 1857.
Travaux publics, Monument, David de Pury, trois boîtes (contenant notamment : correspondance et pièces diverses, projets d'inscriptions, « projet n° 13, case 3 »).

Archives d'Etat :

Fonds AEN MEURON MAXIMILIEN DE -39/04

Littérature secondaire

Monographies :

ALLANFRANCHINI Patrice, *Neuchâtel, 1642 - 1942. Trois siècles d'iconographie*, Chézard-Saint-Martin, Éditions de la Châtière, 2005.
BOISSONNAS Valentin, cours non publié, 2018.

Articles :

BARRELET Jean-Marc, « Neuchâtel (Canton). Les fondements de la République », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, 30.05.2017.
CRETIAZ-STÜRZEL Elisabeth et al, « Une place et une statue », in *Passé simple, mensuel romand d'histoire et d'archéologie*, n°59, novembre 2020, p.20-22.
JAUN René, « Deux problèmes d'urbanisme que le détournement du Seyon pose à la ville de Neuchâtel », in *Le géographe suisse*, vol. 20, num. 5, 1943, p. 126 - 133.
JEANNERET Maurice, « La déconvenue de Frédéric Brandt, ancien Maître des clés », in *Musée neuchâtelois. Organe de la société d'histoire du canton de Neuchâtel*, ann. 40, num. 1, 1953, pp. 97 - 111. Disponible en ligne sur réro doc, bibliothèque numérique.
JEANNERET Maurice, « L'érection difficile du monument Purry », in *Musée neuchâtelois. Organe de la société d'histoire du canton de Neuchâtel*, ann. 42, num. 1, 1955, pp. 98 - 114 / 141 - 159. Disponible en ligne sur réro doc, bibliothèque numérique.

NAGEL Anne, « Parent, Aubert Joseph », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, 18.11.2009.

PIGUET Claire, « 1858 : une année faste pour les sociétés immobilières en ville de Neuchâtel », in *Études de lettres*, vol. 4, 2010, pp. 155 - 180.

PORCHAT Ferdinand, « Les premiers projets de monuments David de Pury à Neuchâtel », in *Musée neuchâtelois. Organe de la société d'histoire du canton de Neuchâtel*, ann. 41, num. [non indiqué], 1904, pp. 97 - 104. Disponible en ligne sur réro doc, bibliothèque numérique.

Sites internet :

Site de la SHAN - Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imagesdupatrimoine.ch/accueil.html>

Site de ArcInfo. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.arcinfo.ch/>

Site de la RTS. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.rts.ch/>

Site de Le Courrier. Disponible à l'adresse suivante : <https://lecourrier.ch/>

Site de Le Nouvelliste. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.lenouvelliste.ch/>

Site de la Galerie David d'Angers. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.patrimoine-histoire.fr/Patrimoine/Angers/Angers-Galerie-David-d-Angers.htm>

Site pour BiograNE (Biographies neuchâteloises). Disponible à l'adresse suivante : <http://www.sngenealogie.ch/biographies-neuchateloises.html>